

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la Réunion du 14/04/2020 (20h30)

Nombre de Conseillers En exercice : 14 - Présents : 12 - Votants : 12 - Pour : 12 Contre : 0 Nul : 0

Date de Convocation : 07/04/2020

Date d’Affichage : 21/04/2020

Nombre de Conseillers En exercice : 14 - Votants : 12 - Pour : 12 Contre : 0 Nul : 0

Date de Convocation : 07/04/2020

Date d’Affichage : 16/04/2020

L’an deux mille vingt, le QUATORZE AVRIL, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTRIGNE a voté électroniquement en raison de l’épidémie du coronavirus, après convocation légale, sous la présidence de Mme Françoise DUCHEMIN, Maire.

Étaient présents : Mme DUCHEMIN F. Mr MILLET C. Mr MILLET L. Mr BIZEUL T. Mme LEGENTIL M.F. Mr SILLERE P. Mr STAFFORD P. M. Mr CORNU P. Mr CHENEL A. Mr GARNIER D., Mme FAVRIS M. Mme MAREAU,

Absents : . Mme TRAVERS B, Mme PINEAU M., excusés.
Mr Thomas BIZEUL a été élu **secrétaire**.



Procès-verbal de la réunion du 03/03/2020

Madame le Maire invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 03/03/2020.

DL2020-13CM - Autorisation signature Contrat Prêt 200 000 € avec le Crédit Agricole

Afin de financer les travaux de vestiaires et club house en complément des subventions et de l’autofinancement,

Le Conseil Municipal, après délibération,

Au vu des propositions,

DECIDE de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l’Anjou et du Maine, l’attribution d’un prêt de 200 000 €, destiné à financer les dépenses nouvelles en matière d’investissements aux conditions suivantes :

- Montant : 200 000 €,
- Taux fixe : 0,92 %,
- Durée : 240 mois
- Remboursement : échéances constantes,
- Frais de dossier : 400 €.

PREND l’engagement, au nom de la Commune, d’inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances,

PREND l’engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances,

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Mme Françoise DUCHEMIN, Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

INFORMATIONS DIVERSES

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 26 mai 2020 à 20h30.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Les membres du Conseil Municipal,

Affiché le : 21/04/2020

Le secrétaire,

Le Maire,